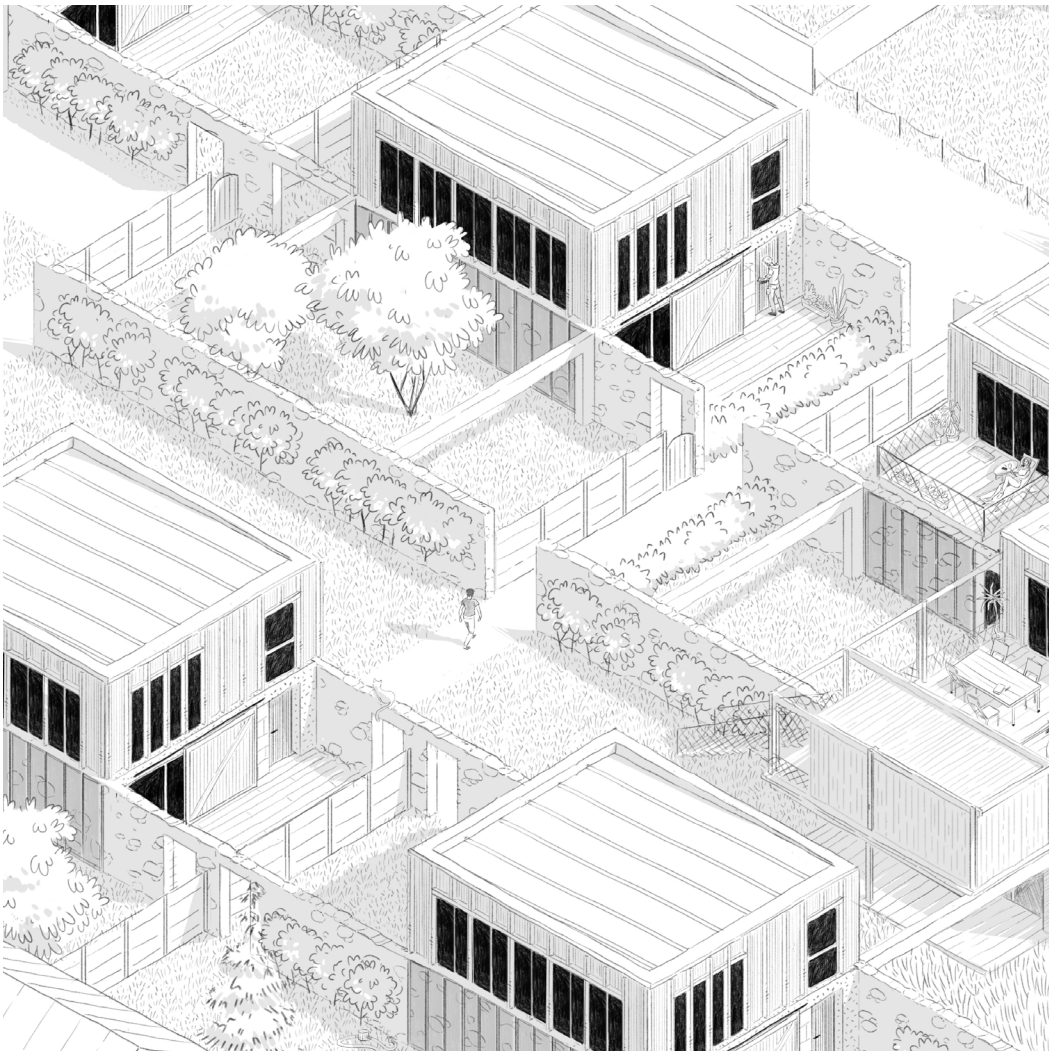

Habiter le verger

Pessat-Villeneuve

Morphogénèse

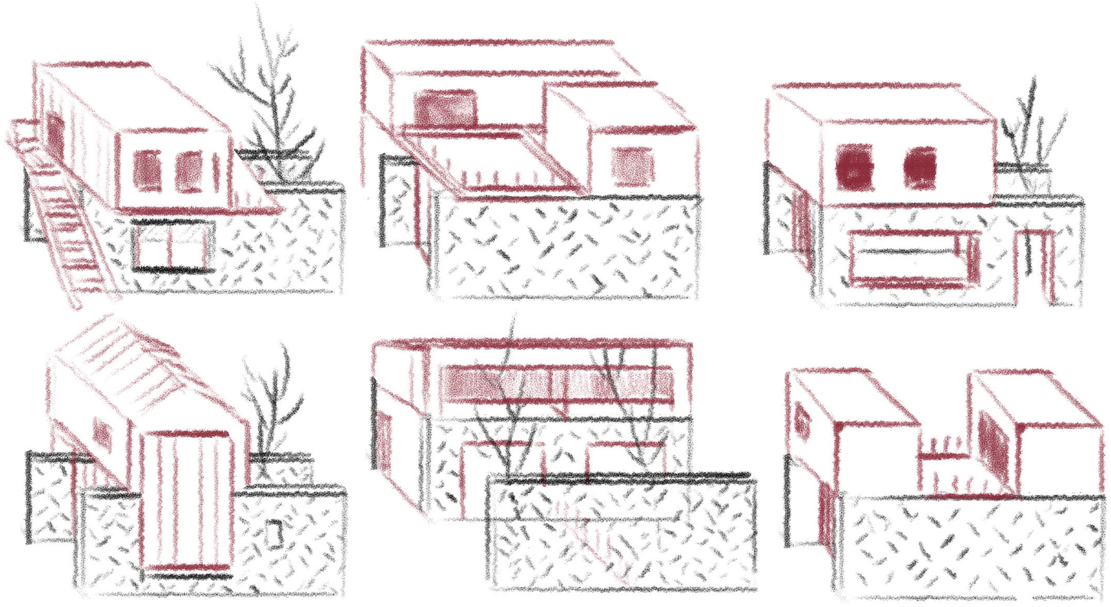

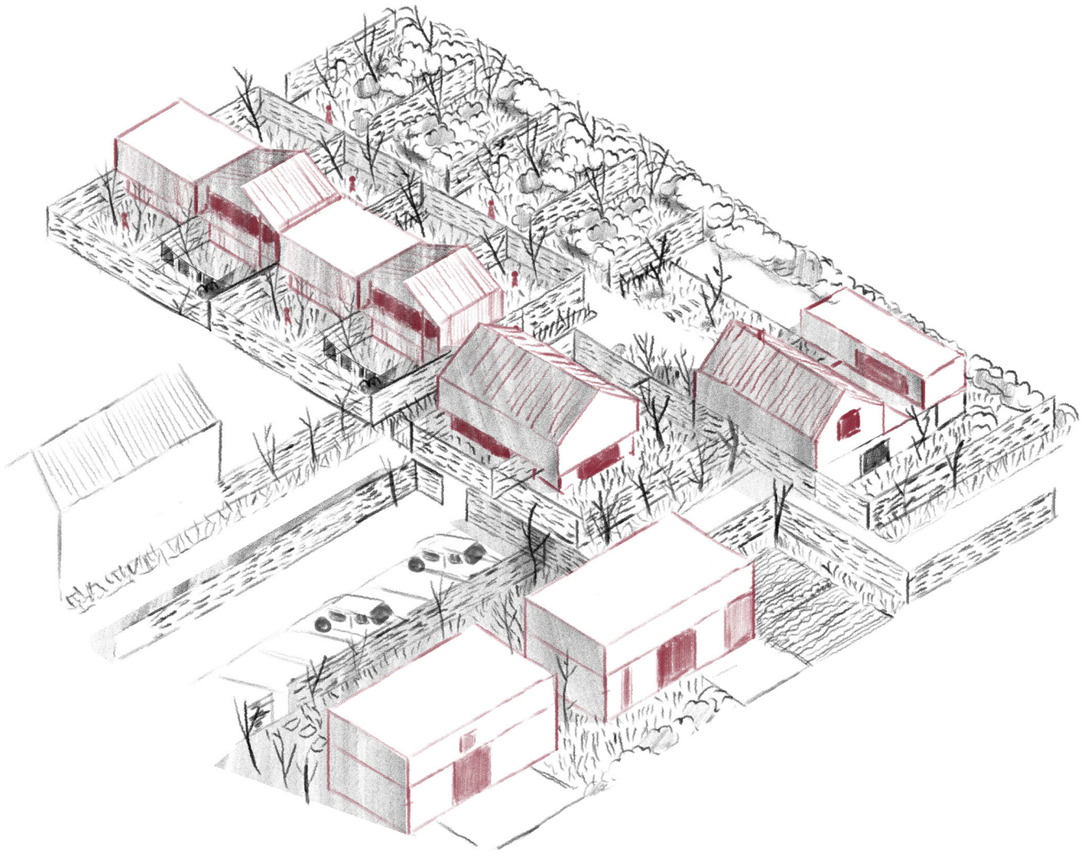

MANIFESTE ET IMAGINAIRES

Au vu des nouveaux enjeux sociétaux, il devient essentiel de réfléchir conjointement architecture et écologie. Les architectes jouent un rôle essentiel dans la réflexion du monde de demain et se doivent de penser à la qualité thermique et environnementale du bâtiment. Cependant, la prise en compte des enjeux écologiques ne doit pas prendre le pas sur le dessin architectural. La qualité de vie du logement doit être réfléchie avec autant d'intérêt que la réflexion émise sur le bio-climatisme. Un habitat éco-responsable sans qualité architecturale est viable à la construction, mais est-il viable à l'usage quotidien ?
La question de l'écologie ne doit pas occulter toutes les autres questions qui caractérisent l'exercice architectural. Aussi, dans ma démarche, je souhaite mettre l'accent sur les qualités spatiales que peut offrir l'éco-conception.

En plus des enjeux bio-climatiques, je souhaite mettre en avant la dimension de l'expérimentation. L'architecte doit associer la théorie à la pratique par la mise en place de nombreux outils complémentaire au dessin. Il est important de comprendre que le travail d'un architecte n'est pas que théorique, la phase d'expérimentation est un outil permettant de comprendre et d'alimenter les réponses produites. Les documents comme le plan et les coupes ne suffisent pas à traduire la complexité d'une architecture. L'expérimentation en maquettes permet de développer un imaginaire plus complexe, qui ne se réfléchit pas qu'en deux dimensions, mais bien en trois. Ces expérimentations mettent en lumière une série de sensations visuelles, sensorielles et spatiales qui font l'essence même d'un projet. L'imaginaire n'est pas une fiction, c'est une vision que nous développons en commun dans la pratique architecturale.

En plus de l'expérimentation en maquettes, je mène et développe le projet architectural avec des croquis. Ces derniers me permettent de poser des compositions spatiales, de tester les cadrages et d'affirmer des parti-pris architecturaux. De plus, le travail en croquis laisse une grande place à l'imaginaire et ne fige pas le projet architectural. Ceux-ci permettent de poser des intentions directrices, mais laisse cependant une très grande part au rêve et au désir. Chacun peut s'approprier un dessin comme il l'entend, en relation avec son vécu et ses envies. La liberté graphique affichée dans ce processus de conception permet de créer des axes directeurs tout en laissant des parties d'appropriations personnelles du projet.

Fabriquer des logements, c'est fabriquer des lieux de vie, des espaces d'intimités, lieux où l'être humain doit se sentir le plus en sécurité. Chaque choix fait dans le dessin architectural aura une répercussion directe sur le mode de vie des habitants. De ce fait, j'ai fait le choix de proposer des espaces mutables et modulables en fonction des besoins de chaque habitant, permettant de proposer mille façons de vivre son logement. Les plans se découpent en espaces « capables» ainsi que des espaces annexes pour démultiplier les capacités d'habiter de chaque typologie. La question du logement ne doit pas tomber dans une standardisation du mode d'habiter appauvrissant les réflexions architecturales.

D'un point de vue aérien, le tissu pavillonnaire agit comme une espèce invasive, s'étalant peu à peu sur les terres agricoles en limite de bourg. Ce constat n'est pas propre à Pessat(mon site de projet), dans de nombreuses communes, on retrouve des centre bourgs fantômes qui ne semblent plus supporter la vacance, des espaces publiques stériles qui ne laissent aucune place à l'appropriation. Dans ce contexte, l'expérimentation de dessins d'espaces publics, de programmes associés et de nouvelles typologies d'habiter pourrait être un premier point d'ancrage pour permettre de réactiver ces bourgs fantôme.

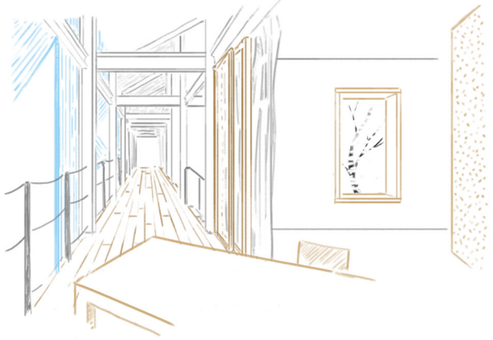

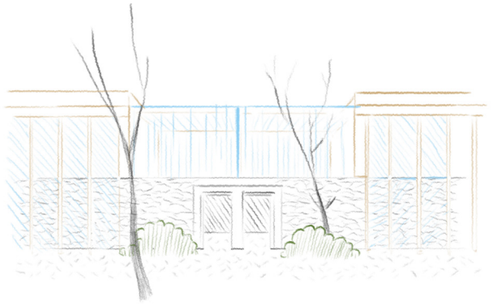

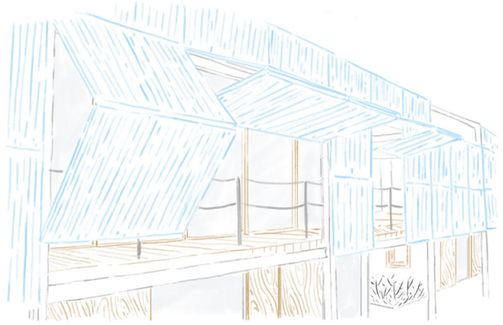

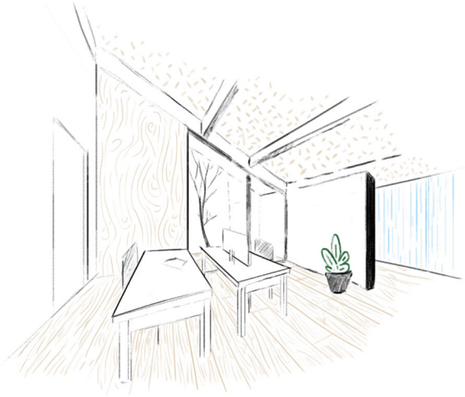

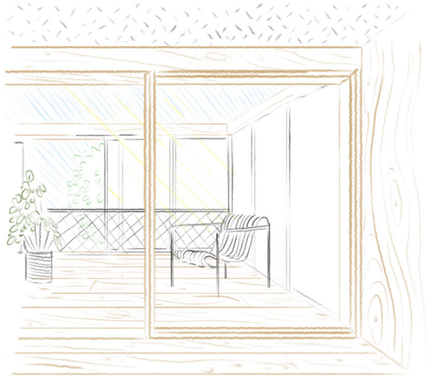

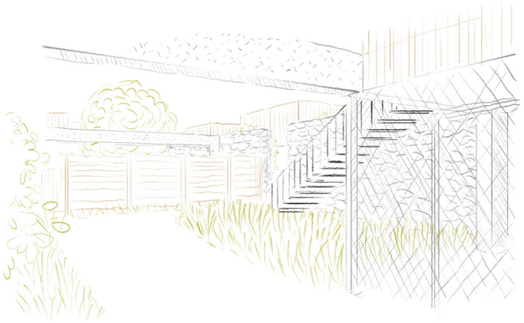

ÉTAT DES LIEUX

Pessat-Villeneuve est une commune de Riom se situant sur la plaine de la Limagne, peu dense, elle est composée en grande partie de logements. Elle se distingue des communes alentours par la présence d'un château abritant actuellement la mairie et un centre de réinsertion pour migrants. La population s'élève à 678 habitant (2018) pour une superficie de 6 km2. La commune se démarque aussi par la présence d'une forêt domaniale très étendue sur le sud de la commune.

Autre caractéristique, la voie ferrée traverse une partie du village créant alors un sillon allant jusqu'à 6 m de hauteur sur certains endroits.

Elle souffre cependant d'un manque de désertes. La commune est accessible en voiture par la départementale, mais n'est pas desservie par les bus de la communauté de commune.

La commune est actuellement très centrée autour de l'automobile, ce qui donne des espaces publics goudronnés et très peu de place laissée à d'autres types de circulations. Les venelles sont utilisées comme des parkings et l'église ne dispose pas de dégagement par rapport à la route.

Aujourd'hui, les nouveaux programmes de la commune se concentrent autour de zones pavillonnaires en périphérie de centre-bourg. Ces dernières viennent s'implanter sur d'anciennes zones agricoles et tendent à dilater les limites de Pessat Villeneuve.

Comme évoqué précédemment Pessat Villeneuve est une commune que l'on pourrait qualifier de commune-dortoir. Pour autant, de nombreuses parcelles constructibles en centre-bourg sont actuellement délaissées pour plusieurs raisons (peu accessibles, trop exiguës ou disposant d'éléments bâtit en ruine qu'il faudrait démolir) De ce fait, le foncier agricole se retrouve année après année, mité par les opportunités données aux promoteurs. Pour autant, de nombreuses parcelles constructibles en centre-bourg sont actuellement délaissées pour plusieurs raisons (peu accessibles, trop exiguës ou disposant d'éléments bâtit en ruine qu'il faudrait démolir)

La problématique du projet du semestre 9 était de démontrer que l'investissement de ces parcellaires pourrait permettre à Pessat Villeneuve de revitaliser son centre bourg.

Le projet développé argumentait les bénéfices que pourrait avoir la réactivation de la voie ferrée comme mode de déplacement à l'échelle de la communauté de commune. Le choix de Pessat-Villeuneuve comme commune d'exploration est devenu évident de part sa proximité avec la voie ferrée. La suite du projet était alors de développer des programmes autour de cette opportunité. Le dessein était de montrer en quoi cette réactivation pourrait permettre à des bourgs-dortoirs comme Pessat-Villeneuve de se régénérer en devenant plus attractifs pour d'autres types de populations.

L'approche était portée sur l'investissement du parcellaire laissé en friche pour permettre de développer un nouveau parcours piéton et de nouvelles places de vie. Cet ensemble de vides dessinaient des venelles générant un espace en constellation.

Le choix de ces espaces était aussi déterminé par leurs capacités à ceinturer la commune dans le but de limiter l'expansion pavillonnaire.

PESSAT VILLENEUVE

SITE DE PROJET

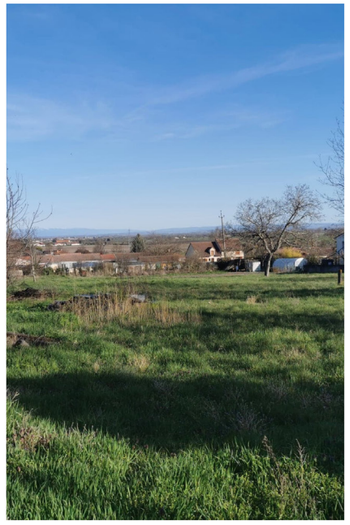

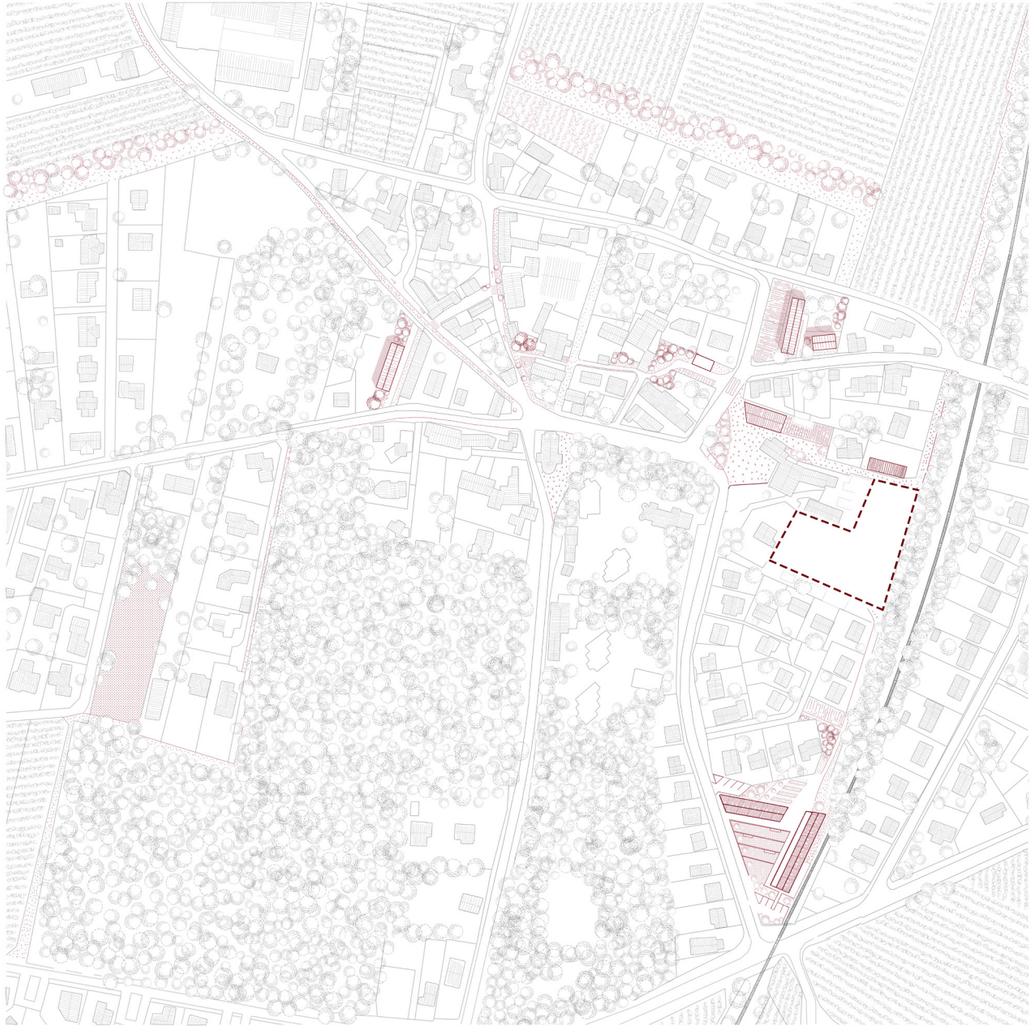

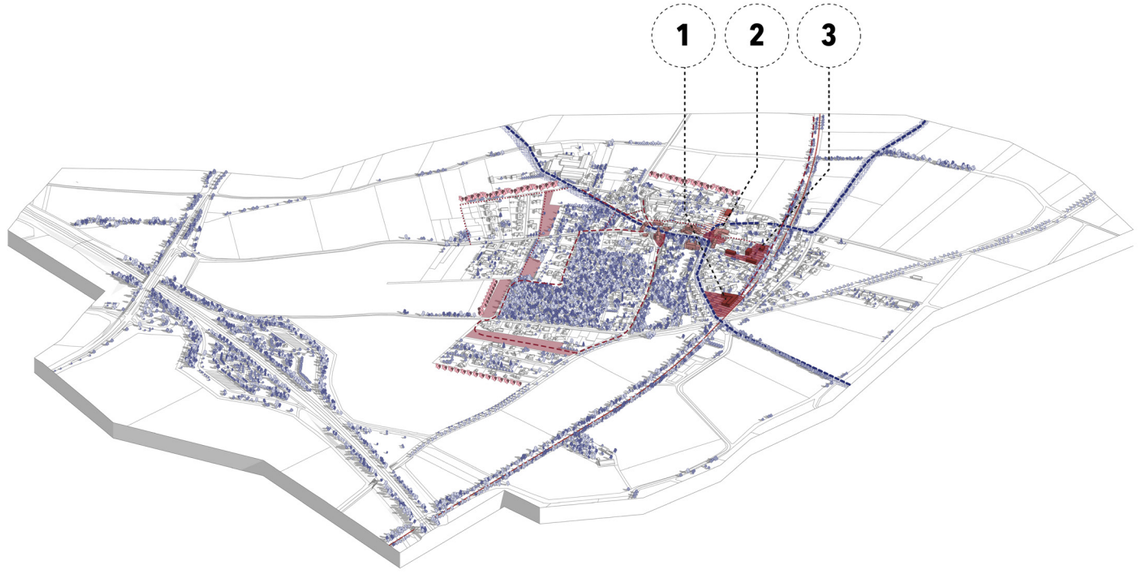

1: Arrêt de tram-train
2: Réappropriation du centre bourg
3: Investissement des cœurs verts

PROBLÉMATIQUES

Problématiques programmatiques:

Habiter autrement.

Aujourd'hui Pessat Villeneuve est composée en grande partie de logements pavillonnaires. Ces derniers engendrent divers problèmes, dont la désertification du centre-bourg et le mitage du parcellaire agricole. Cette typologie pavillonnaire est omniprésente dans la plaine de la Limagne. L'implantation de logements semi-collectifs pourrait permettre de réactiver les parcellaires délaissés tout en offrant un nouveau mode de vie au sein de la commune. Cette diversification de l'offre du logement pourrait permettre à Pessat-Villeneuve d'attirer de nouvelles populations.

Modulaire pour l'avenir

Face aux enjeux de la crise sanitaire actuelle, nos modes de vies et notre rapport à l'habitat sont bouleversés. De nombreux corps de métiers se retrouvent à exercer en télétravail, dans ce cadre, les limites entre les sphères privées et professionnelles se troublent. L'objectif est alors de permettre à ces programmes de logements intermédiaires d'intégrer des volumes de bureaux. Cette mixité programmatique vise également à permettre la revitalisation du centre-bourg de Etapes-Villeneuve. Le projet tient compte de la situation actuelle et future de la commune. Si les programmes d'activités ne s'implantent pas immédiatement dans le centre bourg, le projet offre une structure capable permettant l'implantation d'activités à l'avenir.

Réincarner les bourgs

Autre problématique amenée par l'invasion de la typologie pavillonnaire : homogénéisation des territoire et des paysages. Aujourd'hui Pessat Villeneuve comme de nombreuses communes se délabrent, perdent peu à peu de leurs identités. Dans cette logique les programme réinvestissant le centre bourgs s'inspire de l'identité de Pessat Villeneuve mais aussi des caractéristiques propre de la parcelle dans lesquels ils s'installent.

Problématique architecturale:

Habiter le verger

La parcelle accueillant un verger, le projet s'appuie sur cette identité, l'intérêt et de savoir quelle qualité spatiale peut produire ce dernier. Je prends le pari que l'insertion de logements associés à des surfaces productives de verger ferrait sens dans l'histoire de cette parcelle mais aussi dans les qualités de vies qu'il pourrait apporter.

Le site de projet s'inscrit dans une parcelle en retrait desservie par une venelle, elle surplombe de 10m la voie ferrée et dispose d'une vue dégagée à l'est sur la plaine de la Limagne. On remarque la présence d'un verger aujourd'hui en friche sur la partie nord-est de la parcelle, cette dernière présente un dénivelé de 2m sur 80 de longueur allant de l'Ouest à l'Est ce dernier étant le point le plus bas.

Aujourd'hui, cette parcelle est laissée en friche mais dispose de 2 points d'accès, au cours de l'année le vent vient majoritairement du sud.

La matérialité est puisée directement dans les matériaux présents sur Pessat-Villeneuve en effet de nombreuse ruines sont laissées à l'abandon sur la commune, ces dernières se révèlent d'une part un frein à la densification du centre bourg et d'autre part un réserve de matière intéressante dans la conception du projet.

Cette matière représente l'identité de Pessat-Villeneuve, certains de ces matériaux comme le parpaing ou les tuiles brisées peuvent être considérés comme pauvres. Cependant dans une logique de frugalité constructive ces derniers peuvent devenir une réponse économique et composer l'écriture architecturale du projet.

Références autour de la spacialité du mur

- Alvar AALTO mairie de säynätsalo
Le rapport entre le dehors et le dedans, le lointain et le proche ce qui est fascinant, c'est l'atmosphère que créer l'ombrage des feuillage existant avec les murs monolithiques de la mairie tout au fil de la journée ce patio intérieur entretien un fort dialogue avec le ciel.

- Edouardo Souto de Moura House in Maia 2
Maison qui développe un espace de jardin enserré entre 3 murs et la façade vitrée du bâtiment développant alors un rapport puissant avec le ciel la composition du jardin et la matérialité du mur. On retrouve aussi une volonté de cadrer le paysage lointain formant alors un enssemble riche.

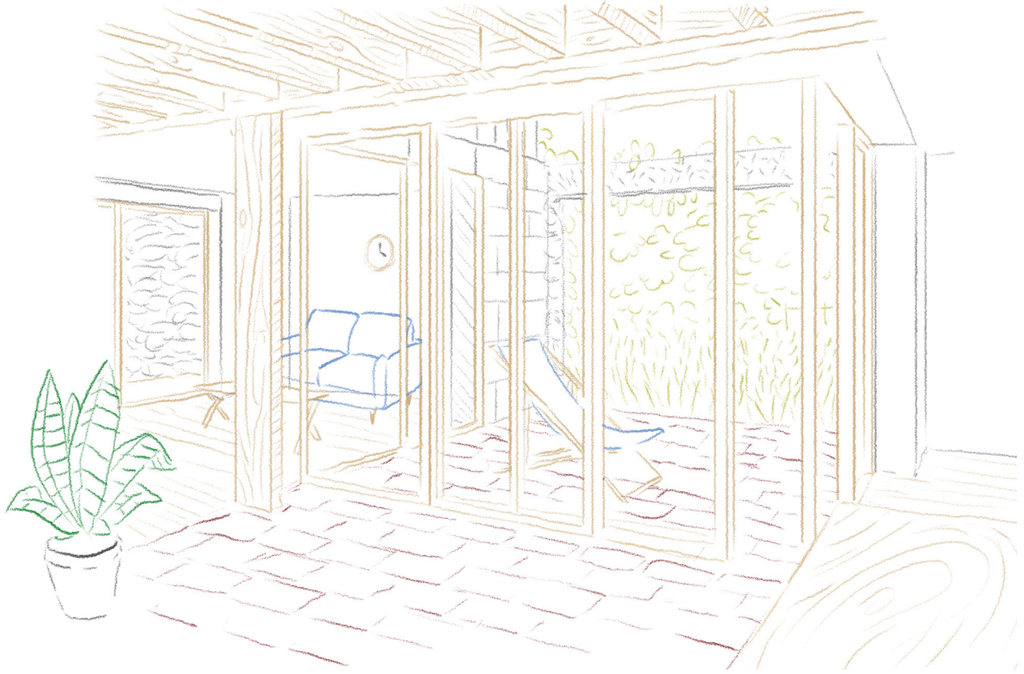

Projet

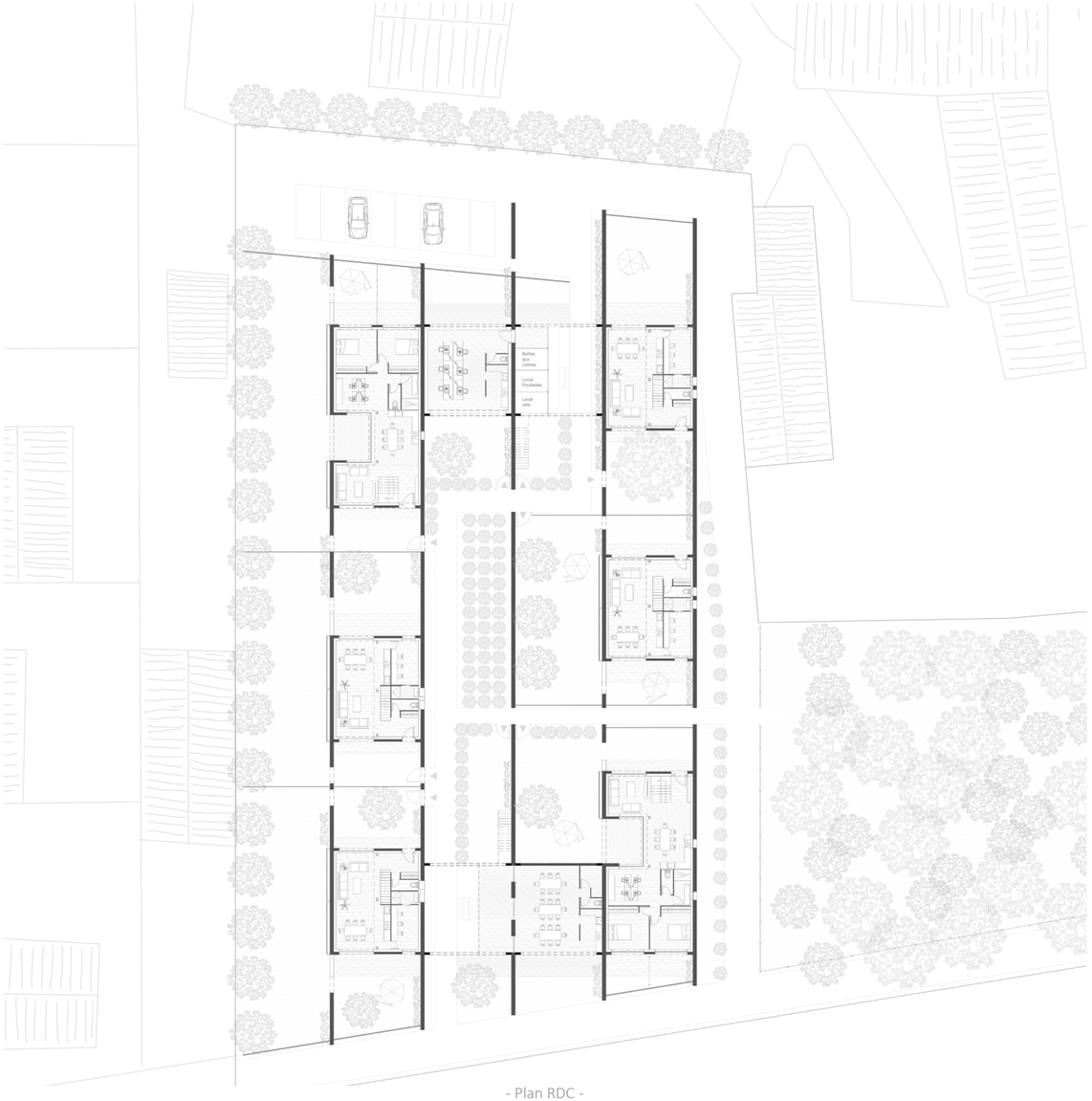

- Plan RDC -

- Plan d'étage -

- Façade texturée -

PROJET

La typologie groupée créé doit pouvoir garder les principaux atouts du logement pavillonnaire à savoir des espaces privés en extérieur. Dans ce projet, la voiture est gérée dès l'entrée de la parcelle, la place est laissée aux mobilités actives et permet un seuil de ralentissement avant de pénétrer dans son habitation. Dans le cadre d'un programme d'habitat groupé, il me semblait important de travailler sur la question des espaces annexes. Ces derniers sont disposés à l'entrée du projet. Les locaux disposent d'un point d'eau et de stockage pour y permettre d'y implanter divers usages à l'attention des habitants. Ce fragment mutable est présent dans le projet comme une zone fluide qui peut accueillir différents usages.

Ces espaces sont en premier temps imaginés comme des bureaux partagés adaptés pour le télétravail. Ce choix viennent d'un constat simple, les rapports au télétravail changent, aujourd'hui de nombreuses entreprise considère l'intérêt du télétravail dans leurs futures pratiques, ce dernier apporte de nombreux avantages. Moins de surface de bureau à louer, de frais de déplacement à rembourser par exemple.

Il est envisageable que le télétravail devienne une institution à l'avenir. Cependant, pour de nombreuses personnes, la cohabitation des deux sphères est complexe. Mêler l'intime au professionnel peut engendrer des déséquilibres.Partant de ce constat, ces espaces partagés sont en premier temps considérés comme des bureaux, permettant ainsi d'éloigner l'habitation du lieu de travail.
Par la suite, rien n'empêche de considérer ces espaces comme une salle commune à usages multiples (équipements sportifs/informatiques).

Le projet final s'appuie sur une trame de 8 m entre murs.
Les différents espaces prennent place entre ces entités qui incarnent le projet. Ce dernier est percé à différents endroits laissant place à des cadrages sur les espaces intérieurs partagés. Le percement est souligné d'un béton brut banché le but étant de mettre en valeur ces exceptions dans la continuité du mur à pêche. Les intériorités créées forment la richesse spatiale des habitations. Les jardins se situent de part et d'autre des habitations et permettent de créer une réelle continuité visuelle dans les espaces privés qui mettent en place une coupure avec les espaces partagés.

Bioclimatiquement parlant, les murs maçonnés sont de réels atouts pour le confort d'été, le mur de part ses échanges hydrométriques produit de la fraîcheur dans les parties basses de l'habitation. Le caractère traversant permet là aussi une ventilation simplifiée dans les mois chauds.

Les espaces publics agissent comme des ruelles, le parcours est canalisé pour scénariser la découverte du paysage. On chemine dans un premier temps à l'intérieur des murs pour arriver sur une allée cadrant le lointain.

Le thème du verger est le support d'expérimentation spatiale autour de la qualité des logements produit. Les typologies aux nombres de 3 explorent les positionnements face au mur que produit l'écriture du verger à pêches.

La première typologie en duplex T4 est tournée sur le parcours spatial du RDC. La pièce de vie, comprenant le séjour et la salle à manger, traverse l'habitation créant alors un rapport fort avec les 2 jardins privés de l'habitation. Ici, la pièce supplémentaire aménagée sur les plans en bureau possède son propre point d'eau permettant une flexibilité dans le rôle que prendra cette dernière dans l'habitation. Le travail en double hauteur démarque les pièces de vie, elles prennent leurs lumières zénithales de la façade sud ouverte en R+1.Les deux typologies en RDC comportent des murs trombes, ces derniers permettent d'exploiter la capacité d'inertie des murs positionnés au sud.

La deuxième typologie T5 est à 80 % de sa surface en RDC, la surface restante est dédiée à une chambre autonome dans l'habitation cette dernière dispose de toutes les caractéristiques d'un studio. Le RDC est travaillé autour d'un patio organisant les différents espaces de vie, en plus des caractéristiques apportées par le mur trombe le sol.

La dernière typologie T3 ne dispose pas de jardin privé de part spécificité, posée entièrement au-dessus des murs du verger cette dernière dispose d'une terrasse de 80 m2 abritant un espace couvert là aussi flexible en atelier/garage/espace de jeu.

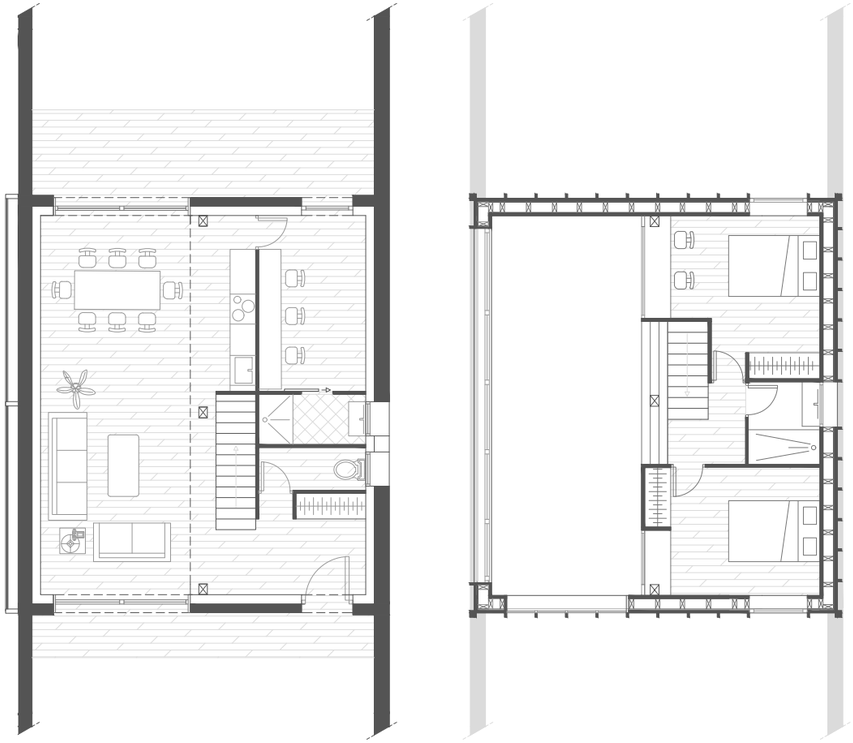

- Typologie 1 -
T4 Duplex

- Typologie 2-
T5 Duplex

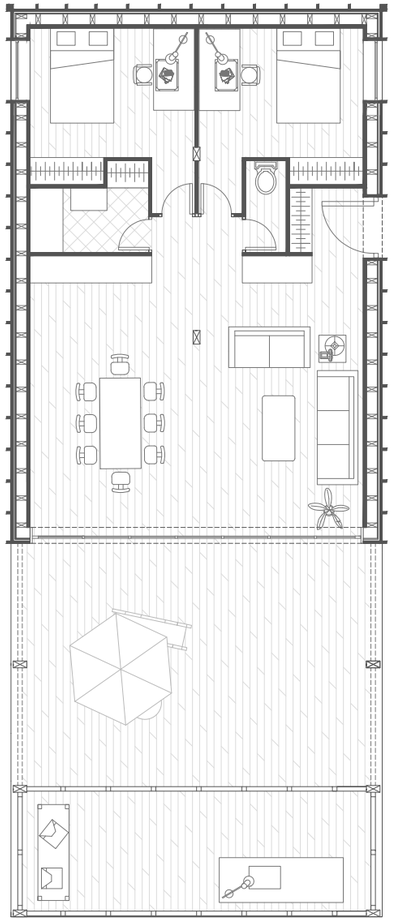

- Typologie 3 -
T3+

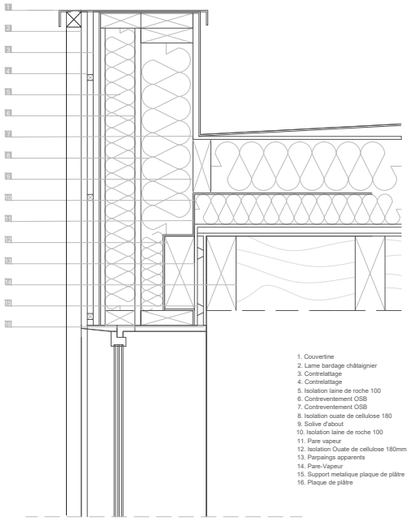

1. Couvertine
2. Lame bardage châtaignier
3. Contrelattage
4. Contrelattage
5. Isolation laine de roche 100
6. Contreventement OSB
7. Contreventement OSB
8. Isolation ouate de cellulose 180
9. Solive d'about
10. Isolation laine de roche 100
11. Pare vapeur
12. Isolation Ouate de cellulose 180mm
13. Parpaings apparents
14. Pare-Vapeur
15. Support metalique plaque de plâtre
16. Plaque de plâtre

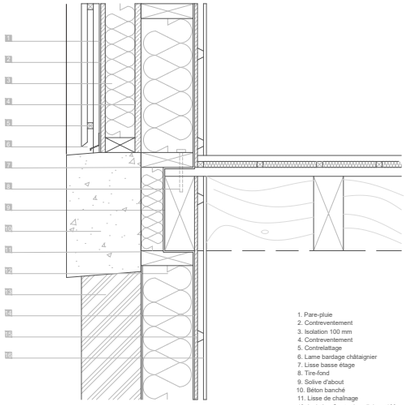

1. Pare-pluie
2. Contreventement
3. Isolation 100 mm
4. Contreventement
5. Contrelattage
6. Lame bardage châtaignier
7. Lisse basse étage
8. Tire-fond
9. Solive d'about
10. Béton banché
11. Lisse de chaînage
12. Isolation Ouate de cellulose 180mm
13. Parpaings apparents
14. Pare-Vapeur
15. Support metalique plaque de plâtre
16. Plaque de plâtre
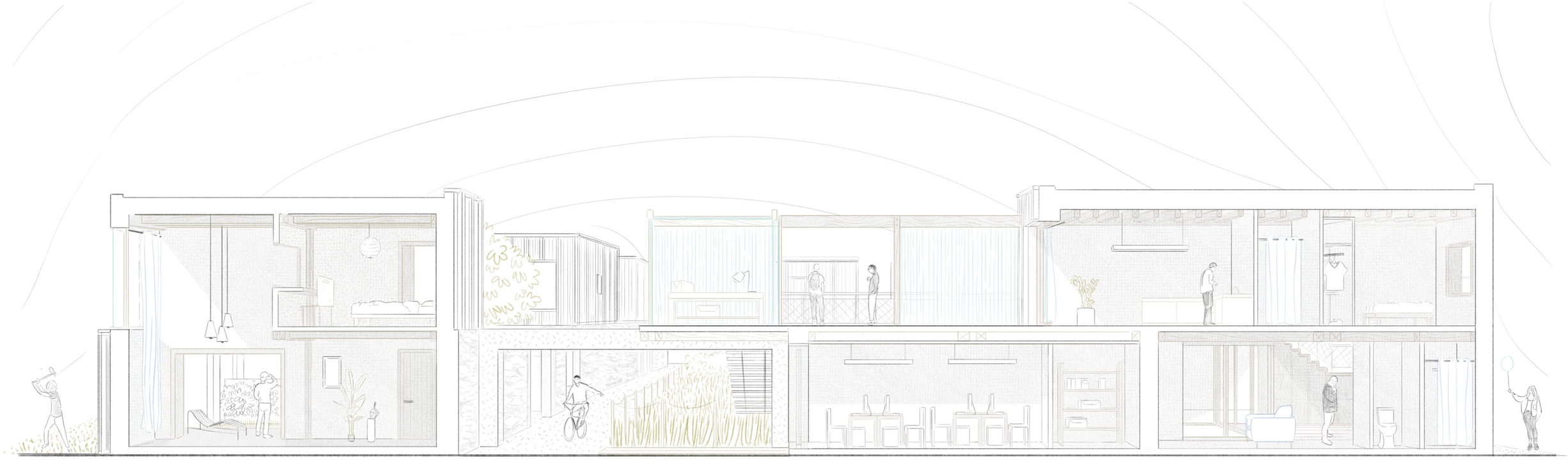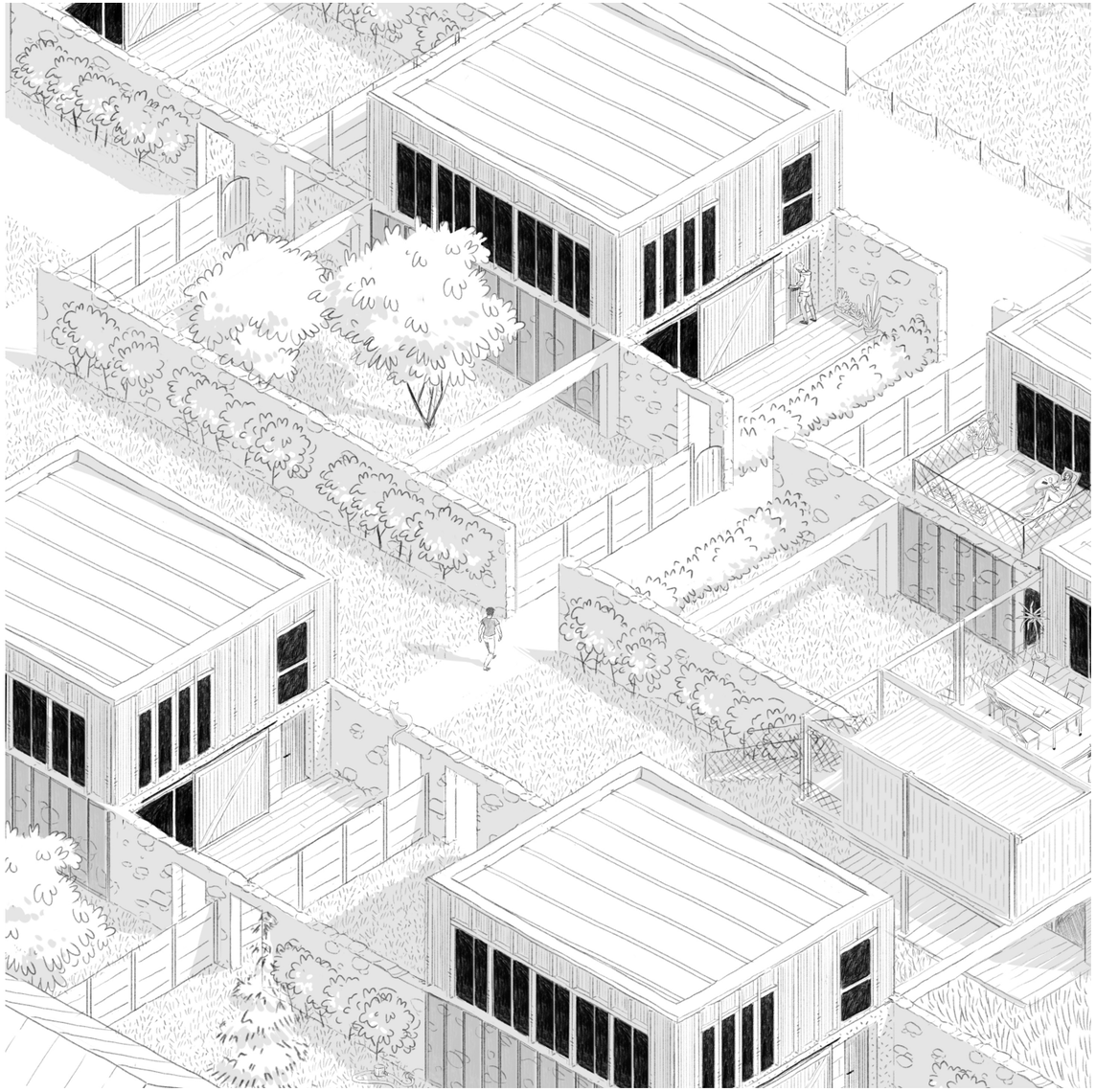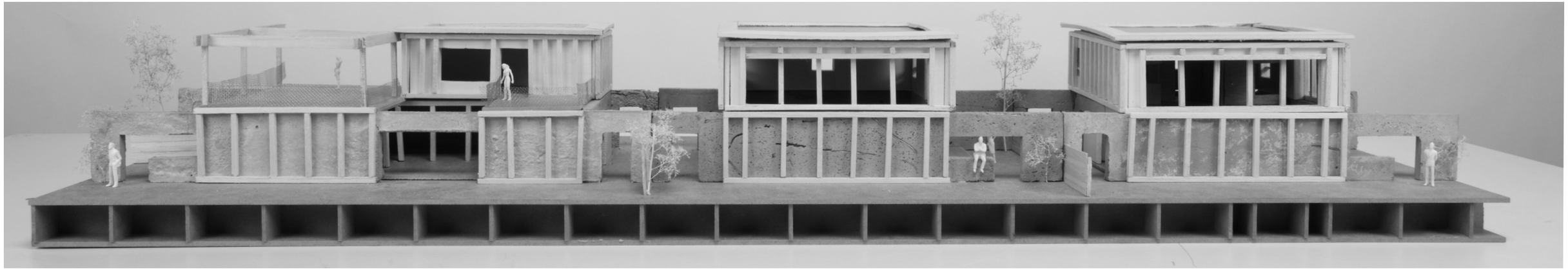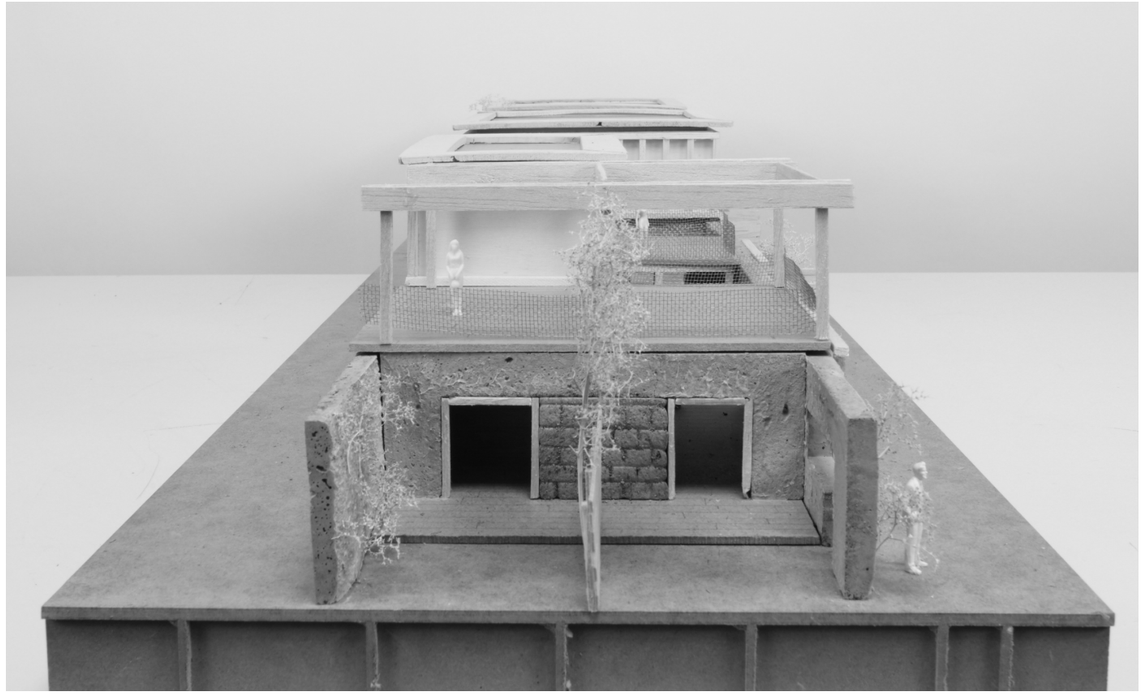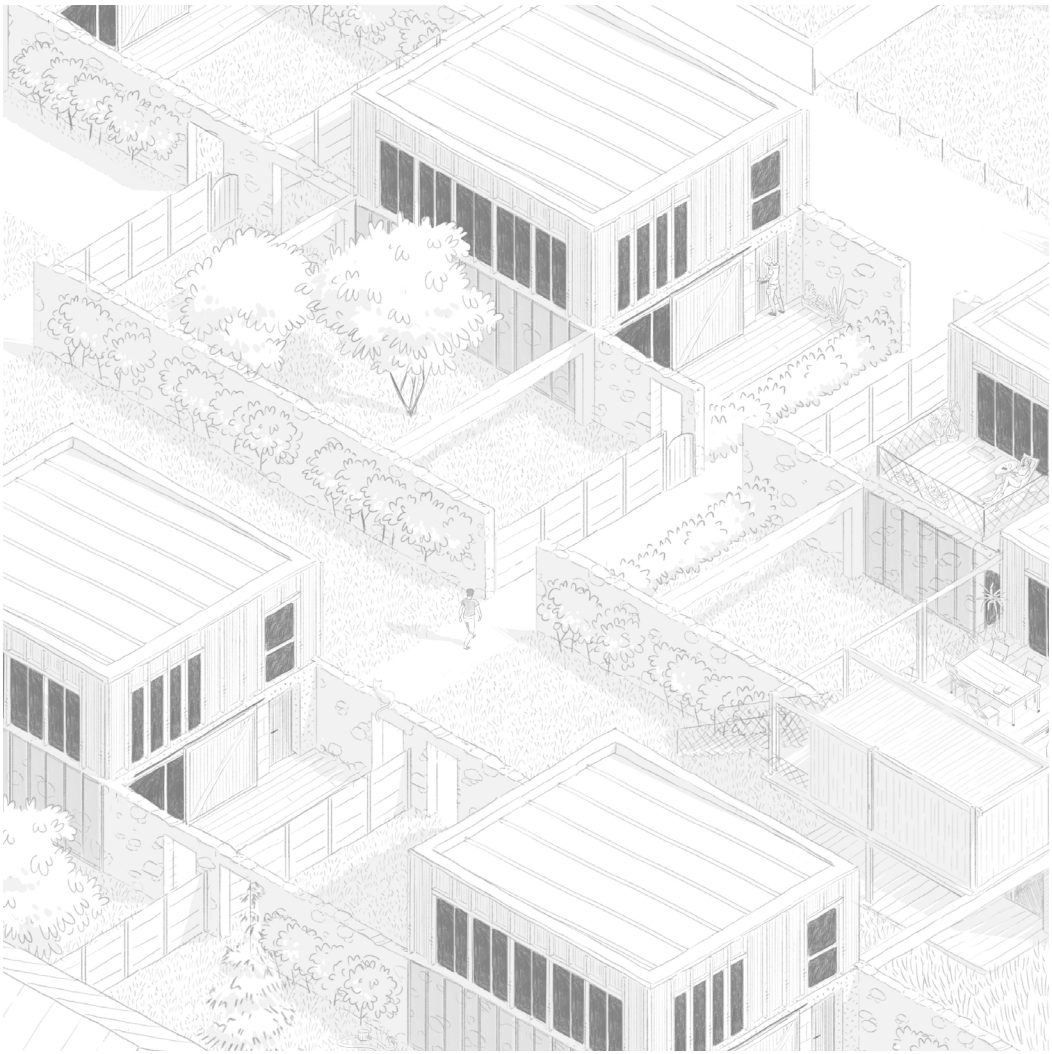
- Détails jonctions -